

# DÉCISIONS des CONSEILS MUNICIPAUX

Commune d'Averdoingt  
Document reçu le 1<sup>er</sup> octobre 2020

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Commune d' AVERDOINGT

### Nombre de Conseillers

- en exercice : 11  
- présents : 10  
- votants : 10  
- absents : 1  
- exclus : 0

Séance du 25/09/2020

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le 25 SEPTEMBRE à 20 heures.  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de  
ses séances sous la présidence de Mr MONTEL Damien.

**Etaient présents :** M. MONTEL Damien, DELMOTTE Véronique, POZORSKI Christelle, WAROT  
Patrice, LAGACHE Jérôme, RAVAIU Joëlle, HANQUEZ Hélène, FEVRIER Geoffrey,  
DUTERTRE Jean-Claude et WASTEELS Daniel.  
**Absente excusée :** M. RASTRELLI Frédérique,

**Date de la Convocation :**  
22/09/2020

**Date d'Affichage :**  
22/09/2020

### **OBJET : SAS DELICES DES 7 VALLEES : Avis sur l'agrandissement de l'usine de TINCQUES.**

Mme. DELMOTTE Véronique a été nommée secrétaire.

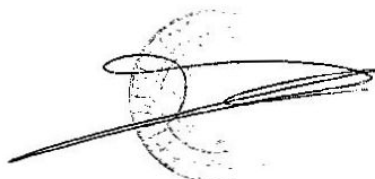
La séance ouverte, Monsieur le Président rappelle à l'assemblée, le projet  
d'extension du site de TINCQUES de production de pâtisseries LES DELICES DES 7  
VALLEES, sur la zone d'activités Ecopolis, RD 939 à Tincques 62127.

Monsieur le Maire signale également qu'une enquête publique ayant eu lieu du 17  
août au 17 septembre 2020, les communes d' AVERDOINGT, Berles-Monchel, Penin  
et Tincques doivent donc donner leur avis sur les demandes d'autorisation  
environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de  
Tincques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,  
donne son accord pour l'agrandissement de la SAS Délices des 7 Vallées sur l'usine  
de Tincques.

POUR EXTRAIT.  
CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
D. MONTEL.



# DÉCISIONS des CONSEILS MUNICIPAUX

Commune de Berles-Monchel  
Document reçu le 11 septembre 2020

COMMUNE DE BERLES-MONCHEL 62690  
Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Avesnes le Comte

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 11 Août 2020

NOMBRE de conseillers en exercice : 11

de présents : 11

de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

**OBJET** : Consultation pour le projet d'extension du site de production de pâtisserie de la société Les Délices des 7 Vallées situé zone d'activités Ecopolis – RD939 – 62127 TINCQUES

L'an deux mil vingt, le 31 Août à 18h30 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au secrétariat de Mairie, sous la présidence de Monsieur THELLIER Jean-Jacques, Maire, en suite de convocation en date du 11 Août dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

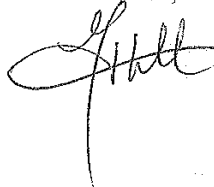
Etaient présents : Tous les membres en exercice

Monsieur RIMAURO Jean est élu secrétaire.

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose le projet d'extension de la société Les Délices des 7 Vallées du site de production de pâtisseries situé zone d'activités Ecopolis RD939, 62127 TINCQUES. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur ce projet.

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le projet de la société Les Délices des 7 Vallées.

Pour copie conforme,  
Berles-Monchel, le 31 Août 2020  
Le Maire,



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le 31/08/2020  
Et publication le 31/08/2020  
Le Maire,



# DÉCISIONS des CONSEILS MUNICIPAUX

Commune de Tincques  
Document reçu le 2 octobre 2020



MAIRIE DE TINCQUES

Département du Pas-de-Calais

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 septembre 2020

### DÉLIBÉRATION N° 2020-19

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 14 Pouvoirs : 00 Pour : 14 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt huit septembre deux mil vingt à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt deux septembre deux mil vingt, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents :** MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

**Absent :** Cyrille GOUILLARD

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

### Demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de production de pâtisseries de la SAS « les délices des 7 vallées »

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement et de l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2020, une enquête publique a été ouverte pendant 32 jours, à compter du 17 août 2020, période au cours de laquelle le public a pu prendre connaissance du dossier sur support papier, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie, tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Il précise que Monsieur Alain DAGET, nommé commissaire enquêteur, a également tenu des permanences en mairie de TINCQUES, siège de l'enquête :

- Le lundi 17 août 2020 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 28 août 2020 de 15h00 à 18h00
- Le mercredi 2 septembre 2020 de 15h00 à 18h00
- Le samedi 12 septembre 2020 de 10h00 à 12h00
- Le jeudi 17 septembre 2020 de 15h00 à 18h00

Il ajoute que le conseil municipal doit émettre un avis sur le sujet dans un délai de 15 jours à compter de la clôture du registre d'enquête publique (le 17 septembre 2020), de manière à ce que la délibération puisse être transmise en préfecture du Pas-de-Calais le 2 octobre 2020 au plus tard.

### LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président :

Emet, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable aux demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de production de pâtisseries de la SAS « les délices des 7 vallées », avis motivé par :

- le souhait de ne pas créer d'obstacle au développement économique de la commune
- l'incidence d'un tel projet en terme de création ou de maintien d'emploi
- l'impact positif sur la vie locale (habitat, écoles etc ...)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents

Pour copie conforme  
**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES



# DÉCISIONS des CONSEILS MUNICIPAUX

Commune de Penin  
Document non reçu au 4 septembre 2020



Néant